Image not found or type unknown

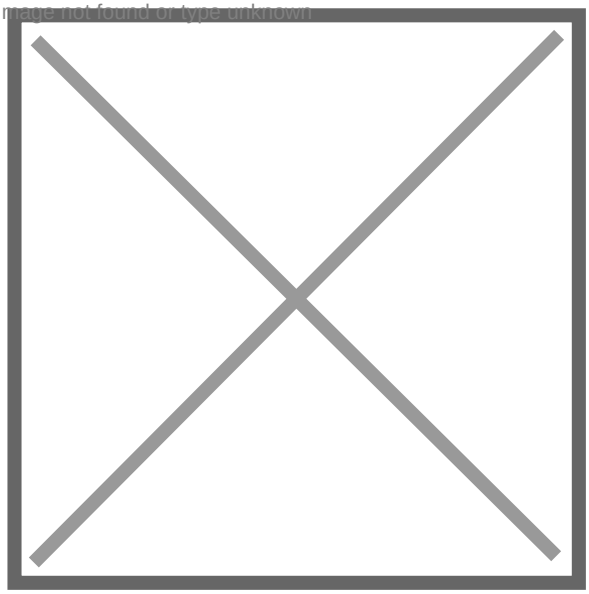

Modification date de préavis.

Par **JeromeD77**, le **05/03/2012** à **13:38**

Bonjour,

Je suis actuellement locataire d'un appartement HLM mais je fais construire une maison. Celle-ci devait m'être livrée le 31 mars mais à cause des températures de ces dernières semaines, les travaux ont pris du retard. Nous avons donc reçu un courrier qui nous indique que la livraison sera donc peut-être repoussée.

Nous nous étions gardé un mois de sureté au cas où mais également pour faire des travaux avant d'emménager. Nous avions donc déposé notre préavis pour le 30 avril.

Ma question : Dans le cas où, la livraison serait retardée, est-il possible de modifier la date ?

Je vous remercie.

Par **Marion2**, le **05/03/2012** à **17:27**

Bonjour,

C'est à voir avec les HLM. S'il n'y a pas de nouveau locataire prévu pour le 1er Mai, l'office d'HLM acceptera peut-être que vous retardiez votre départ. Ne vous faites quand même pas trop d'illusions, car il y a des listes d'attente asez importantes pour ces logements.

Cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés